

PRISE EN CHARGE DU HANDICAP UN BILAN MINISTÉRIEL QUI ENCOURAGE À FAIRE BEAUCOUP MIEUX

NOUS ÉTIONS RÉUNIS CE 9 NOVEMBRE 2022 POUR FAIRE LE BILAN DE LA DERNIÈRE CONVENTION PASSÉE ENTRE NOTRE MINISTÈRE ET LE FIPHFP (FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE), ENVISAGER LA PROCHAINE ET SE POSITIONNER QUANT À LA NÉGOCIATION D'UN PLAN HANDICAP PLUS LARGE POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES (2024/2026).

COMPTE RENDU DU
GROUPE DE TRAVAIL
HANDICAPÉ
9 NOVEMBRE 2022

DES DONNÉES MANQUANTES ET DES CONSTATS ALARMANTS

Plusieurs tableaux qui nous étaient présentés ne comportaient pas de données ou avaient des données incomplètes. A l'image d'un tableau nous présentant les promotions des personnes en situation de handicap (PSH) sans les chiffres de la DGFIP, alors qu'elle est la direction la plus importante et qu'elle recrute le plus de PSH. Nous devrions obtenir les chiffres consolidés prochainement.

La CFDT Finances a également demandé communication de l'annexe comportant des indicateurs plus précis qui est transmise au FIPHFP, ainsi que le bilan annuel qui est présenté par le Ministère. Ce dernier n'y voit pas d'inconvénients à condition que le FIPHFP leur en donne l'autorisation.

Sur les chiffres présentés, la CFDT Finances rappelle qui ne faut pas se contenter de dépasser le taux imposé de 6% de recrutement mais qu'il faut aussi [porter attention au quotidien des agents en situation de handicap et à leur évolution de carrière.](#)

En effet, beaucoup n'envisagent même pas d'évoluer professionnellement à cause de tous les freins existants et sur lesquels nous devons travailler :

- Les mobilités obligatoires imposées ne sont pas compatibles avec un suivi médical optimal
- Les aménagements d'épreuves internes ne sont pas au niveau empêchant trop d'agents de s'y inscrire
- Idem pour les préparations internes au concours qui ne sont pas adaptables (dixit la dgfip)
- L'accueil dans les écoles mériteraient aussi d'être amélioré.



Pour pallier tout cela, le Ministère évoquait l'an dernier la mise en place de la Loi de Transformation de la fonction publique et notamment son article 93 qui permet d'obtenir une promotion par détachement dans le grade supérieur.

Force est de constater que le Ministère est encore en retard dans ce domaine, car le dispositif n'est toujours pas mis en place 3 ans après la sortie de la loi et que l'on nous annonce devoir y travailler en 2023.

Bref, il faut être convaincu pour convaincre : il y a trop peu de formations suivies sur le sujet du handicap (on atteint péniblement une centaine d'inscrits) mais il n'y a aucune d'obligation et peu de publicité en local. Beaucoup d'agent ne sont pas titularisés, mais souvent leur accompagnement est défaillant. Trop peu de PSH sont promus car il n'y a toujours pas d'équité de traitement.



LE CONTENU DU FUTUR PLAN HANDICAP DEVRA ÊTRE AMBITIEUX

La CFDT Finances se dit favorable à la négociation d'un plan ambitieux sur le handicap pour notre Ministère et y prendra toute sa place afin d'améliorer la prise en charge du sujet au quotidien.

Au-delà de la communication ponctuelle et de l'affichage d'une volonté d'en faire une priorité par notre Ministre, nous devons **engager des actes concrets** pour améliorer la situation des agents en situation de handicap trop souvent oubliés.

Le premier axe à travailler sera celui proposé par le secrétariat général sous l'intitulé "changer le regard sur le handicap". La formation obligatoire de tous les agents du Ministère doit en être la base afin que tous se sentent concernés.

Nous devons également ouvrir le chantier de l'évolution de carrière et de la prise en compte du handicap au cours de la carrière, avec notamment dès 2023 la mise en œuvre de la LTFP.

La CFDT Finances a également demandé à rajouter dans la future convention avec le FIPHFP un **volet autour de l'accessibilité numérique** qui est désormais possible et nécessite au Ministère de nombreuses mises à jour d'applicatifs métiers.

Enfin, la prise en charge des handicaps psychiques et l'amélioration de notre politique de recrutement des apprentis devront être abordés plus précisément.

VOS REPRÉSENTANTES CFDT À CE GROUPE DE TRAVAIL

Amandine Tormento

Céline Vuillard

LE SYNDICALISME UTILE

